

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

### **Décision du 5 novembre 2019 portant affectation à la mission «Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public» du contrôle général économique et financier**

La cheffe du contrôle général économique et financier,

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 26 mars 1999 portant création d'une mission d'observation des conditions d'emploi et de rémunération dans les organismes publics, modifié par l'arrêté du 3 février 2005, ensemble l'arrêté du 24 mai 2005 relatif à la dénomination et aux attributions d'une mission du service du contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2016 du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt portant affectation de M. Patrice MOURA au contrôle général économique et financier, notamment son article 2;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du contrôle général économique et financier, notamment son article 4,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

M. Patrice MOURA, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, est affecté à la mission «Gestion des ressources humaines et audit salarial du secteur public» du contrôle général économique et financier, à compter du 18 novembre 2019.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'action et des comptes publics.

Fait le 5 novembre 2019.

*La cheffe du contrôle général  
économique et financier,*  
HÉLÈNE CROCQUEVIELLE